



MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

Tél. 021 845 17 21
Fax 021 845 17 35
E-mail: municipalite@chenit.ch

La Municipalité du Chenit à son Conseil Communal

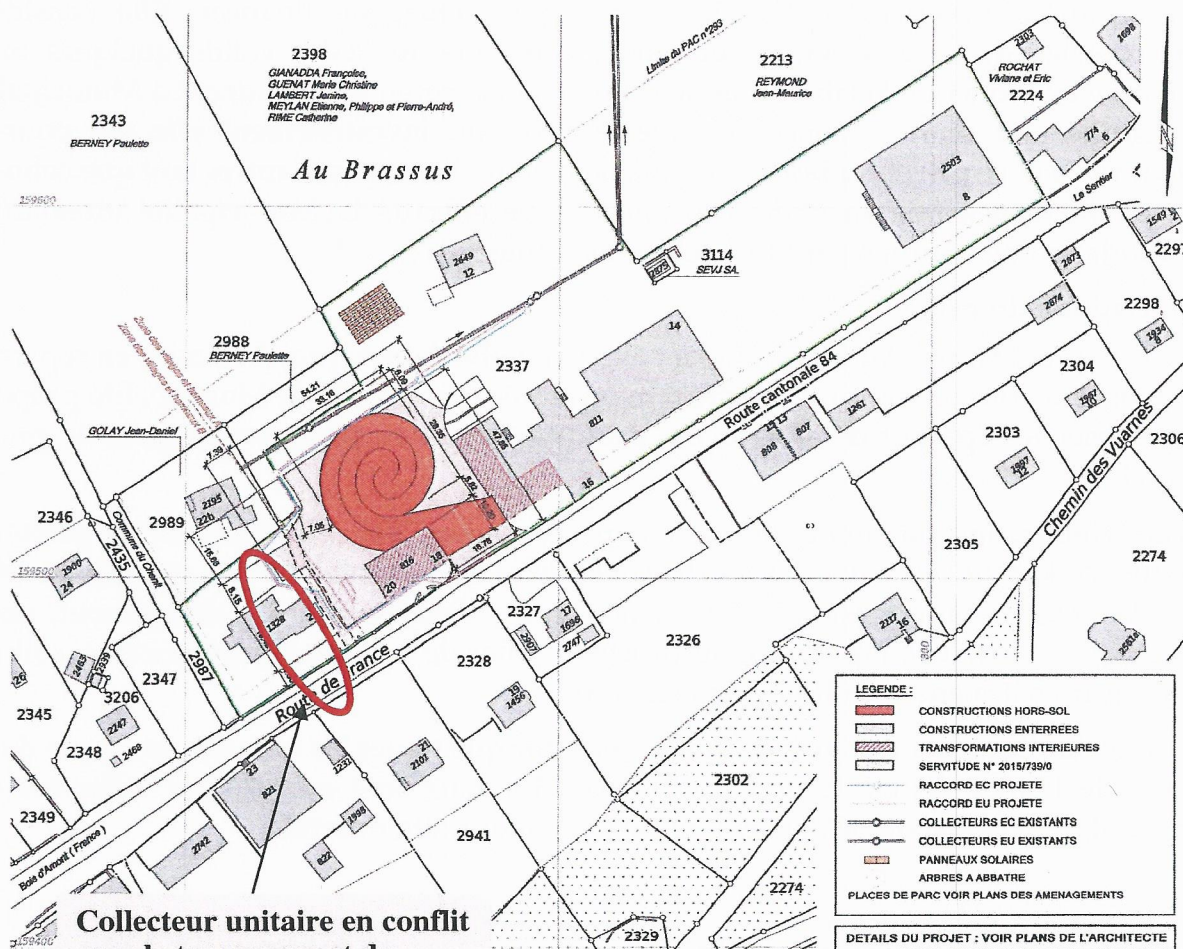
PREAVIS N° 2/2017

Objet: Création d'un collecteur d'eau usée en contournement du musée Audemars Piguet en construction

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Introduction

L'entreprise Audemars Piguet au Brassus construit actuellement son nouveau musée à la Route de France. Cette construction interfère avec le collecteur unitaire existant d'évacuation des eaux claires (EC) et usées (EU). Il est donc nécessaire d'effectuer des modifications dans ce secteur.



**Collecteur unitaire en conflit
avec le terrassement du
musée**

Extrait du plan de situation du géomètre.

Pour pouvoir avancer dans les travaux de terrassement, le déplacement de ce collecteur a dû être réalisé avec la pose d'un système provisoire.

En effet, à cause de la complexité de la pose des parois de soutènement du terrassement du musée, il n'était pas possible de construire en même temps les collecteurs EU et EC définitifs. Le coût du collecteur provisoire a été pris en charge par le maître d'ouvrage du musée, à savoir la manufacture Audemars Piguet.

Entre les travaux de gros-œuvre et les travaux d'aménagement extérieurs du nouveau musée, les collecteurs définitifs devront être posés, raison de ce préavis.

Historique

Lors de la réfection de la Route de France, d'importants travaux de mise en séparatif ont été effectués avec la pose de collecteurs EC et EU, ainsi que le raccordement différencié de toutes les maisons situées en amont de la Route de France. Ces travaux ont été réalisés sur plusieurs étapes (Préavis 07/2008 et 12/2009).

Ils devaient se poursuivre avec la mise en séparatif des maisons se trouvant en aval de la Route de France pour lesquelles les collecteurs se trouvent dans les champs. Un projet a dans ce sens été soumis à l'administration cantonale pour validation et, quelle ne fut pas notre surprise, lorsque celui-ci a été refusé ! D'autant plus qu'il était parfaitement conforme au Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) validé quelques mois auparavant pas la Cheffe du Département concerné.

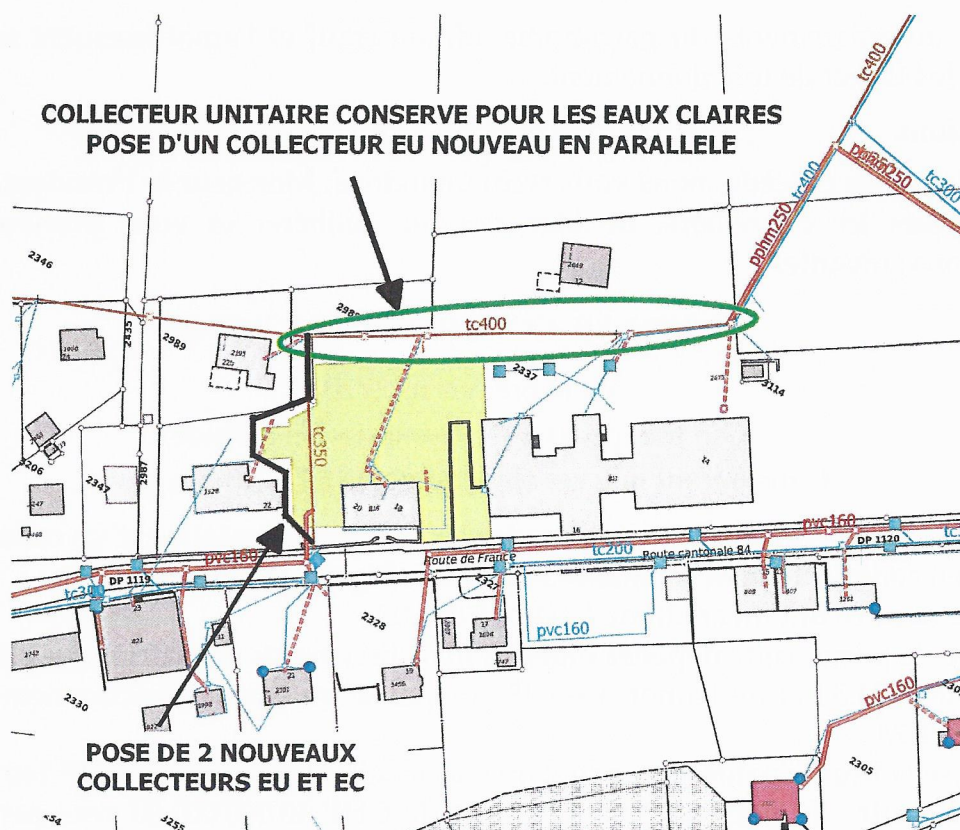
La Direction Générale de l'Environnement demande une nouvelle étude avec modification du tracé, ce que la Municipalité refuse de financer. Elle considère inacceptable de se voir refuser un projet conforme au PGEE validé quelques mois auparavant alors que l'élaboration de celui-ci a déjà coûté une fortune. La Municipalité a signifié aux services concernés que le prochain investissement effectué pour le séparatif sera ce projet du Brassus et qu'elle n'en réalisera pas d'autres tant que celui-ci, prioritaire dans le traitement des eaux, ne sera pas effectué. La Municipalité attend donc la validation de ce projet par l'Etat. Elle attend toujours !

Description du projet

Le secteur du Musée Audemars Piguet étant englobé dans le projet de mise en séparatif évoqué ci-dessus, et dans une partie non contestée par la DGE, la Municipalité propose de réaliser le séparatif de ce tronçon, conformément aux plans établis pour le projet global.

Nous vous proposons donc de poser deux conduites, EU et EC, en lieu et place de l'actuel collecteur unitaire sur la partie concernée par les travaux d'AP, puis de doubler le collecteur unitaire existant avec un nouveau collecteur EU. Ce changement, pour avoir un sens, doit se faire jusqu'au prochain point de collecte séparé existant, soit en dessous du bâtiment de la Route de France 16.

Cette réalisation aura une grande importance puisque toutes les maisons en amont de la Route de France depuis le numéro 21, dont les eaux sont aujourd'hui collectées en séparatif, se retrouvent mélangées dans le collecteur unitaire actuel.



Le collecteur unitaire sera utilisé comme collecteur EC. Le déplacement de celui-ci (provisoire et définitif) sera assumé par l'entreprise Audemars Piguet.

La Commune finance le nouveau collecteur EU sur un tracé allant de la Route de France, en aval du numéro 22, jusqu'au collecteur EU existant en limite de parcelle RF n° 2337 sous la station électrique existante.

Coûts et financement

Les coûts de ces travaux sont résumés dans le tableau ci-dessous. Ils ont été estimés par le bureau *CHings*, mandaté par l'entreprise Audemars Piguet pour ses travaux et qui sera chargé de suivre cette réalisation pour le compte de la Commune, et basés sur un devis d'une entreprise de la place pour le génie civil.

-- Travaux de génie civil	CHF	98'500.00
-- Honoraires	CHF	7'500.00
-- Divers et imprévus	CHF	23'630.00
Montant total du devis HT	CHF	<u>129'630.00</u>
TVA	CHF	10'370.00
Montant total du devis TTC	CHF	140'000.00

Financement

Ces travaux n'étaient pas prévus au plan d'investissement. Ils sont cependant rendus nécessaires pour profiter de l'opportunité du chantier du musée Audemars Piguet. Le financement sera assuré par les liquidités courantes, et si nécessaire, par un emprunt global avec d'autres investissements. La dépense sera comptabilisé à l'actif du bilan

